NATIONS UNIES

EP

Programme des Nations Unies pour l'environnement

Distr.
RESTREINTE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/27/9
16 février 1999

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

Comité exécutif
du Fonds multilatéral aux fins
d'application du Protocole de Montréal

Vingt-septième réunion
Montréal, 24-26 mars 1999

PLAN D'ACTIVITES DE L'ONUDI POUR 1999

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DU SECRÉTARIAT

OBSERVATIONS

1. La vingt-sixième réunion du Comité exécutif a examiné les projets des plans d'activités des agences d'exécution. Le Comité exécutif a recommandé des modifications aux agences d'exécution et a adopté de nouveaux indicateurs d'efficacité. Le présent document porte sur ces deux points.

Révision du projet de programme de travail

2. La répartition des projets par secteur proposée dans le programme de travail final de l'ONUDI est semblable à celle dans son projet de programme de travail. L'ONUDI a ajouté des activités en Roumanie (bromure de méthyle) et au Yémen (mousses).

3. L'ONUDI a augmenté les fonds affectés à la préparation de projets, à d'autres projets ne portant pas sur des investissements et au bromure de méthyle. Les sommes affectées à la préparation de projets ont été augmentées d'environ 160 000 $US, surtout en raison de l'augmentation des activités de préparation de projet en Argentine et au Brésil. Elle a ajouté un projet de préparation de programme de pays de 90 000 $US pour l'Oman aux sommes affectées aux projets ne portant pas sur des investissements.

4. L'ONUDI a augmenté d'environ 1 million $US les sommes affectées au bromure de méthyle. Elle a modifié son portefeuille de projets d'investissement/démonstration sur le bromure de méthyle dans certains pays (Inde et Pakistan), ajouté un projet en Roumanie, augmenté les sommes affectées aux projets d'investissement au Brésil (de 9 millions $US à 10 millions $US) et ajouté un projet au Maroc. Elle a aussi augmenté de 90 000 $US les sommes affectées à la préparation de projets sur le bromure de méthyle afin d'accommoder ses nouveaux projets.

Indicateurs d'efficacité

5. L'ONUDI possède tous les indicateurs d'efficacité adoptés à la vingt-sixième réunion, sauf un.

<u>Projets d'investissement</u>

6. Le tableau 1 résume les indicateurs d'efficacité des projets d'investissement de l'ONUDI. L'objectif de décaissement de l'ONUDI représente 74,6% des projets approuvés en 1998.

Tableau 1

INDICATEURS D'EFFICACITÉ DES PROJETS D'INVESTISSEMENT

POINT	Objectifs de 1999
Indicateurs pondérés	
ODP éliminés à la suite d'approbations antérieures (tonnes ODP)	5 875
Décaissement ($US)*	27 612 000 $
Réception de rapports d'achèvement satisfaisants (pourcentage)	80 %
Distribution des projets parmi les pays du programme de travail (nombre)	30
Indicateurs non pondérés	
Valeur des projets à approuver ($US)*	21 112 867 $**
ODP des projets à approuver (tonnes ODP)	3 445**
Coûts de préparation des projets (pourcentage de la proposition)	2 %
Coût-efficacité des projets à approuver en 1999 ($US/kg ODP)	6,12 $
Délai de remise du premier décaissement (mois après l'approbation)	7 mois
Délai de remise jusqu'à l'achèvement du projet (mois après l'approbation)	N.f.
Émission/réduction nette d'ODP associée aux retards d'exécution/exécution hâtive (tonnes ODP)	5 761 ODP
N.f. – Non fourni	
* Comprend les coûts de soutien aux agences mais ne comprend pas la surprogrammation de 15 %.	
** Ne comprend pas les projets sur le bromure de méthyle et les aérosols.	
***Non compris dans le programme de travail mais envoyé par la suite par télécopieur.	

Élimination des ODS en 1999

7. La décision 26/8 e) prie le Secrétariat d'établir les niveaux d'élimination des ODS prévus dans les rapports périodiques des agences et demande aux agences d'expliquer les écarts par rapport à ces chiffres. Le rapport périodique de l'ONUDI à la vingt-cinquième réunion indique des taux d'élimination de 13 902 tonnes ODP en 1998 et de 5 857 tonnes ODP en 1999. Le programme de travail de l'ONUDI mentionne que 13 876 tonnes ODP ont été éliminées en 1998 et que 5 875 tonnes ODP seront éliminées en 1999. Les objectifs d'élimination d'ODP de l'ONUDI pour 1999 se situent à moins de 8 tonnes des montants calculés par le Secrétariat.

Délai de remise jusqu'à l'achèvement du projet

8. L'ONUDI n'a pas précisé le délai de remise jusqu'à l'achèvement du projet. Le Comité exécutif pourrait souhaiter examiner cet indicateur présenté par l'ONUDI à la vingt-septième réunion.

Projets ne portant pas sur des investissements

9. Le tableau 2 résume les indicateurs d'efficacité des projets de l'ONUDI ne portant pas sur des investissements. L'ONUDI possède un objectif pour tous les indicateurs d'efficacité des projets ne portant pas sur des investissements. Le Comité exécutif pourrait souhaiter examiner la pertinence des objectifs des indicateurs d'efficacité non pondérés approuvés à la vingt-sixième réunion.

Tableau 2

INDICATEURS D'EFFICACITÉ DES PROJETS NE PORTANT PAS SUR DES INVESTISSEMENTS

POINT	Objectifs pour 1999
Indicateurs pondérés	
Nombre de projets à achever	3
Décaissement ($US)	990 000 $**
Délai de remise du premier décaissement (mois après l'approbation)	5 mois
Délai de remise jusqu'à l'achèvement du projet (mois après l'approbation)	10 mois
Indicateurs non pondérés	
Politiques pertinentes et opportunes adoptées par le pays grâce au réseautage, à la formation, à la mise en commun d'information, à l'élaboration d'un programme de pays et/ou au renforcement des institutions (nombre de pays)	Préparation avancée d'un plan national sur les solutions de remplacement du bromure de méthyle; un pays possède une série de mesures et de sanctions pour appuyer l'élimination des ODS; un pays possède un groupe de travail sur les normes des programmes d'élimination
Réduction des ODS au-delà de l'élimination associée aux projets d'investissement (tonnes ODP)	Élimination réussie dans les secteurs de la réfrigération domestique et des solvants dans un pays non mentionné et respect des échéances dans 4 pays
* Comprend les coûts de soutien aux agences mais ne comprend pas la surprogrammation de 15 %.	
** Selon le tableau 3.	

RECOMMANDATIONS

Le Secrétariat du Fonds recommande que le Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances du Comité exécutif examine les points suivants:

1. Les propositions de l'ONUDI à la réunion afin de connaître le délai de remise jusqu'à l'achèvement des projets.

2. La pertinence des objectifs des indicateurs d'efficacité non pondérés approuvés à la vingt-sixième réunion.

3. Appuyer le plan d'activités de l'ONUDI pour 1999 et approuver ses indicateurs d'efficacité en vertu de 1) et 2) ci-dessus tout en notant que l'approbation du plan d'activités n'entraîne pas automatiquement l'approbation des projets qu'il contient ni de leurs niveaux de financement.